

## Aperçu

Lors de la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines (CMEM) de 2017, les participants se sont engagés à étudier les obstacles nuisant aux investissements dans les secteurs du pétrole et du gaz naturel au Canada, afin de veiller à ce que les possibilités soient saisies pour assurer la croissance économique et la réduction des émissions. En mai 2018, RNCan a demandé une étude technique à WoodMacKenzie, un groupe-conseil chef de file dans le domaine du pétrole et du gaz, afin d'évaluer la compétitivité du Canada par rapport aux autres administrations produisant du pétrole et du gaz, ainsi que des facteurs ayant une incidence sur les décisions en matière d'investissements. L'étude a été achevée le 31 juillet.

## Contexte et méthodologie

- L'étude mettait l'accent sur des facteurs qui ont une incidence sur les décisions d'investissement d'aujourd'hui et qui sont quantifiables. L'analyse ne tenait pas compte des politiques gouvernementales futures proposées ou en cours d'élaboration.
- Des facteurs de compétitivité ont été déterminés dans quatre principaux domaines :
  - *qualité des ressources et quantité;*
  - *coûts d'exploitation et rentabilité;*
  - *régime fiscal;*
  - *infrastructure et accès aux marchés.*
- WoodMacKenzie s'est servi de sa base de données exclusive renfermant des projets de pétrole et de gaz en amont pour réaliser une modélisation économique. Il a intégré un grand nombre de paramètres de projet, notamment la taille et la qualité des ressources, des profils de production, des coûts d'exploitation, des paramètres fiscaux et financiers, ainsi que d'autres paramètres clés.
- L'étude renfermait une comparaison, par bassin pétrolifère, du rendement de l'investissement de différents bassins producteurs au Canada (p. ex. sables bitumineux, Montney), aux États-Unis (p. ex. Permian, Bakken) et ailleurs dans le monde (p. ex. Brésil, Mexique).
- L'étude ne formulait aucune recommandation. Elle fournissait plutôt une évaluation détaillée des principaux facteurs favorisant les investissements.
- L'étude comprenait aussi des études de cas hypothétiques, mais réalistes, représentant différents gisements au Canada. Des analyses de sensibilité ont été réalisées, afin d'évaluer l'incidence de différents facteurs sur le rendement de projets. Voici les cinq gisements étudiés :
  - *Sables bitumineux : projet de drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) de 35 000 barils par jour en terrain non bâti.*
  - *Pétrole lourd classique : un puits horizontal dans la région de Lloydminster, en Saskatchewan.*
  - *Gaz naturel riche en liquides (GNRL) : deux sous-zones de Montney (Alberta et Colombie-Britannique).*

- *Pétrole léger de réservoir étanche : deux sous-zones en Alberta et en Saskatchewan.*
- *Gaz naturel : un puits de gaz de formation imperméable horizontal dans le Deep Basin, en Alberta.*

### **Perspectives d'investissement**

- À court terme, on observe le retour des investissements et la croissance de la production les plus rapides dans les zones américaines, même si le Brésil devrait afficher une croissance au cours des années 2020. La récente réforme fiscale aux États-Unis favorise le rendement déjà intéressant des projets, et s'ajoute à la proximité des marchés cherchant à combler une demande et des terminaux d'exportation.
- Au Canada, le niveau des investissements dans les sables bitumineux demeure bas, tandis que certains bassins afficheront une croissance rapide au cours des prochaines années. Celui de Montney est devenu l'une des zones de ressources non classiques les plus importantes au monde, comparable à de nombreuses zones de ressources aux États-Unis ou meilleur que celles-ci. Cependant, les prix faibles du gaz et la distance par rapport aux marchés limitent le plein potentiel.
- Le Canada dispose aussi d'autres zones de ressources, ainsi qu'une grande variété de types d'exploitation, allant du pétrole lourd au gaz de charbon. Ces zones sont nombreuses à être intéressantes du point de vue des données économiques en matière d'exploitation. Cependant, elles ne sont pas aussi évolutives que les zones les plus intéressantes pour les investissements, comme Deepwater au Brésil ou Permian aux États-Unis.
- Les contraintes relatives à l'accès aux marchés entraînent une baisse des prix. Il s'agit de la variable qui a le plus d'incidence dans les évaluations économiques de WoodMackenzie. Seules les possibilités canadiennes les plus intéressantes attireront les investissements, jusqu'à ce que la situation s'améliore en ce qui concerne l'accès aux marchés.

### **Principaux résultats**

- **Classement général :** Dans l'ensemble, le Canada se classe parmi les premiers en ce qui concerne la taille des ressources, le régime fiscal et l'environnement politique. Cependant, il se classe à des rangs inférieurs en ce qui concerne l'accès au marché et les coûts d'exploitation. Lorsqu'on compare des bassins, certains d'entre eux se classent à des niveaux supérieurs par rapport à d'autres en ce qui concerne l'attractivité des investissements (Montney au 2<sup>e</sup> rang sur 15, sables bitumineux, au 12<sup>e</sup> rang sur 15). Sans égard au classement, tous les bassins permettront de stimuler la croissance au cours des prochaines années, tandis que la demande mondiale augmentera et la production des champs actuels diminuera.
- **Accès aux marchés :** Par rapport à d'autres compétences, le Canada se situe dans la moyenne des pays pour ce qui est des coûts d'exploitation, mais parmi les derniers pour l'accès aux marchés, ce qui a des répercussions négatives directes sur les prix. Le prix et

l'accès aux marchés ont l'incidence la plus importante sur les éléments économiques d'un projet et par conséquent, sur les décisions d'investissement.

- **Coûts d'exploitation** : Tandis que la taille des ressources du Canada est énorme, d'autres compétences ont aussi des réserves importantes. Les données économiques de développement sont le principal facteur déterminant pour décider où les projets seront exécutés.
- **Régime fiscal** : Lorsqu'on applique les mêmes hypothèses relatives au projet dans le cadre de tous les régimes, les provinces canadiennes (Alberta, C.-B. et Saskatchewan) ont un taux combiné d'imposition et de redevances inférieur par rapport aux états américains (Texas, Oklahoma, Pennsylvanie, Dakota du Nord). Les régimes de l'Alberta et de la Colombie-Britannique appliquent des taux de redevances inférieurs au cours des premières années pour permettre aux projets de récupérer les coûts, et des taux supérieurs lorsque les projets ont récupéré l'ensemble de leurs coûts, incitant ainsi les investissements tout en permettant au gouvernement de bénéficier de la hausse du prix.
- **Rendement de l'investissement** : En ce qui concerne la modélisation des éléments délicats, les investissements peuvent réagir aux améliorations du rendement aussi minimales soient-elles, en raison de la concurrence intense en matière de capitaux. Un taux de rendement de 10 % seulement peut ne pas être suffisant pour permettre la concurrence avec des régions plus rentables aux États-Unis.